

L'ouragan du siècle comme engin d'exercice et fil rouge

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **52 (2005)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-370064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INSTRUCTION DES CHEFS DE LA COORDINATION LOGISTIQUE

L'ouragan du siècle comme engin d'exercice et fil rouge

OFPP. L'ouragan Maximilien cause des dommages énormes aux infrastructures et aux cultures. Le lac a débordé et inondé des quartiers entiers. Plusieurs personnes sont décédées en raison de la chute d'arbres et d'objets, de nombreuses autres sont blessées, d'autres encore sont portées disparues. Des bateaux ont coulé, laissant s'échapper de l'essence dans les eaux du lac. Des glissements de terrain et l'interruption des liaisons routières et ferroviaires aggravent la situation. L'électricité est coupée en maints endroits. Il faut bouillir l'eau, les canalisations ne fonctionnent plus. Un TGV transportant 400 voyageurs est immobilisé dans la région. La radio et la télévision diffusent heure par heure des informations concernant la situation précaire...

Telle est la situation initiale présentée au début du nouveau cours pour «chef de la coordination logistique» de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Le scénario évolue en une situation extraordinaire face à laquelle les organes de conduite des régions concernées sont appelés à intervenir.

Le chef de la coordination logistique constitue la «conscience logistique» de l'organe de conduite. Il est responsable de l'évaluation

Jean-Pierre Grandjean, pol ct FR, chef de la région Nord:

«Pour pouvoir remplir nos principales tâches lors de l'ouragan Maximilien, nous dépendons d'une base arrière efficace. Un coordinateur logistique bien formé permet sans nul doute d'accroître l'efficacité d'un organe de conduite.»



logistique de la situation, de l'élaboration de concepts logistiques et de la coordination de mesures logistiques, notamment dans les domaines de la subsistance, de l'acquisition de biens, du transport et de l'élimination.

Collaboration des partenaires

La collaboration entre les partenaires de la protection de la population revêt une importance majeure dans ce cours. Des spécialistes rompus à l'intervention issus des rangs de la police, des sapeurs-pompiers, de la santé publique, de la protection civile, des services techniques et de l'armée présentent leurs organisations, tâches logistiques et capacités.

L'instruction s'adresse aux responsables de la logistique des organes de conduite régionaux et communaux.

Au fil du cours, les participants apprennent à penser en réseau. En effet, il s'agit d'évaluer correctement les besoins logistiques des formations d'intervention et des organisations partenaires pour être à même de coordonner et d'organiser les biens et les services suivant la règle des 7 A. Les biens et les services sont mis à disposition

- de façon adéquate,
- en quantité adéquate,
- dans la qualité adéquate,
- au moment adéquat,
- à l'endroit adéquat,
- avec l'investissement adéquat,
- pour le destinataire adéquat.

Instruction auprès de l'OFPP

L'apprentissage par la pratique, tel est le slogan de ce cours d'une semaine proposé au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (CFIS). Les participants interviennent dans une région d'exercice et dans le cadre du scénario tout en étant en classe et sous la conduite d'instructeurs à plein temps de l'OFPP spécialement formés. En 2005, les cours seront gratuits. A partir de 2006, la Confédération continuera à prendre en charge les frais des membres de la protection civile. Quant aux membres des autres organisations partenaires, ils devront payer eux-mêmes leur cours.

Cours 2005:

18–22 avril (d/f), 23–27 mai (d/f),
27 juin–1^{er} juillet (d), 12–16 septembre (d/f).
Pour tout renseignement complémentaire:
www.protopop.ch (Services). □



Visite de l'EWB (Energie, Eau, Berne): les entreprises techniques de la ville de Berne constituent un partenaire logistique important dans la protection de la population de la région.